

RETRAIT OBLIGATOIRE

Visant les actions de



Initié par



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ EDF ÉNERGIES NOUVELLES



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de la société EDF Énergies Nouvelles a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 août 2011 et mis à la disposition du public le 2 août 2011, conformément à l'article 231-28 de son Règlement général et à son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société EDF Énergies Nouvelles.

Le présent document complète la note conjointe visée par l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} août 2011 sous le numéro n°11-351, en application d'une décision de conformité en date du 1^{er} août 2011.

Le présent document est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org), sur le site Internet de EDF Énergies Nouvelles (www.edf-energies-nouvelles.com) et est mis gratuitement à disposition du public au siège d'EDF Énergies Nouvelles, Cœur Défense – Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle – 92932 Paris la Défense Cedex.

TABLES DES MATIÈRES

1	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS.....	3
2	ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	4
3	RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2011	7
4	RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT D'EDF ÉNERGIES NOUVELLES.....	14
5	COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	15
6	MODIFICATIONS STATUTAIRES - DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	17
7	PACTE D'ACTIONNAIRES	18
8	ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ RELATIVE AU PRÉSENT DOCUMENT	19

1 INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'**"AMF"**), il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société EDF Énergies Nouvelles (ci-après « **EDF Énergies Nouvelles** » ou la « **Société** ») figurent dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 8 avril 2011 sous le numéro D.11-0260 (ci-après le « **Document de Référence** »), sous réserve de ce qui est indiqué (i) dans le document établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF dans le cadre de l'offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange initiée par EDF tel que mis à la disposition du public le 26 mai 2011 et (ii) dans le présent document.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site Internet de la Société (www.edf-energies-nouvelles.com) et mis gratuitement à la disposition du public au siège social de la Société sis Cœur Défense – Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle – 92932 Paris la Défense Cedex.

2 ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

La présente section contient des indications sur les objectifs du groupe EDF Énergies Nouvelles ainsi que des déclarations prospectives, notamment relatives à ses projets en cours. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations prospectives dépend de circonstances ou de faits qui devraient se produire dans le futur. Ces déclarations prospectives et ces informations sur les objectifs peuvent être affectées par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations du groupe EDF Énergies Nouvelles soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés.

2.1 EDF Energies Nouvelles signe un contrat de vente d'électricité pour un projet solaire aux Etats-Unis

EnXco, la filiale américaine d'EDF Energies Nouvelles, a annoncé le 17 juin 2011 la signature d'un contrat de vente d'électricité avec la compagnie américaine San Diego Gas and Electric (SDG&E) relatif à la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 130 MWc en Californie.

Située dans le Comté de Kern en Californie, la future centrale solaire de Catalina sera développée, réalisée et détenue par enXco. L'électricité produite sera achetée par SDG&E dans le cadre d'un contrat de vente d'électricité d'une durée de 25 ans.

Cette centrale sera construite en deux phases successives. Les premiers 60 MWc devraient être raccordés fin 2012 et les 70 MWc restants mis en service mi-2013.

Ce projet est soumis à l'accord de l'organisme de contrôle des services publics de Californie (California Public Utilities Commission).

2.2 EDF Énergies Nouvelles signe un nouvel accord-cadre global avec Vestas

EDF Énergies Nouvelles a annoncé le 30 juin 2011 la signature d'un nouvel accord-cadre avec Vestas portant sur la fourniture d'éoliennes terrestres. Cet accord permet au Groupe de sécuriser une part significative de ses besoins d'approvisionnement pour des volumes pouvant potentiellement dépasser 1 000 MW sur trois ans. Il couvrira les projets développés en Europe comme en Amérique du Nord.

Dans cet accord-cadre, Vestas s'engage sur des prix et conditions favorables de fourniture d'éoliennes terrestres qui feront l'objet de commandes fermes de la part du Groupe pour des livraisons sur la période 2012-2014.

En contrepartie, EDF Énergies Nouvelles s'engage à équiper d'éoliennes Vestas au moins 50% de ses projets en développement en Europe et au moins 30% de ceux en développement aux États-Unis pour lesquels l'approvisionnement n'a pas encore été sécurisé.

Dans le cadre de cet accord, EDF Énergies Nouvelles a signé le même jour une commande d'une capacité totale de 180 MW pour des projets européens.

2.3 Éolien en mer : EDF Énergies Nouvelles et l'opérateur danois DONG Energy s'associent pour répondre au prochain appel d'offres français

EDF Énergies Nouvelles a annoncé le 4 juillet 2011 la signature d'un accord exclusif de partenariat avec le groupe danois DONG Energy, acteur mondial de premier plan dans l'éolien *offshore*. Cet accord s'inscrit dans le cadre de l'appel d'offres que le gouvernement français a lancé pour l'éolien en mer.

Avec une expérience de plus de 20 ans dans le domaine de l'éolien offshore en Europe du Nord, DONG Energy apporte son expertise de spécialiste et de pionnier de ce secteur. Acteur de référence de l'industrie du renouvelable, DONG Energy est l'énergéticien qui a construit le plus grand nombre de parcs éoliens *offshore* au monde. Il dispose à ce jour de plus de 1 000 MW et 12 parcs en exploitation, ainsi que 1 300 MW en construction.

Ce partenariat exclusif permettra de combiner les savoir-faire et les capacités d'investissement des deux groupes, au sein d'une structure commune dans laquelle EDF Énergies Nouvelles sera majoritaire, avec pour objectif de garantir la solidité technique et financière des projets en réponse à l'appel d'offres du gouvernement français. Ce partenariat fait suite à l'accord exclusif signé avec Alstom Power pour la fourniture d'éoliennes.

2.4 Six acteurs de référence de l'éolien offshore s'associent pour un projet industriel ambitieux pour la France

EDF Énergies Nouvelles, DONG Energy, Nass&Wind Offshore, Poweo ENR, wpd Offshore et Alstom ont annoncé le 11 juillet 2011 combiner leurs expertises et unir leurs capacités d'investissement au sein d'un consortium pour répondre à l'appel d'offres « éolien *offshore* » que le Gouvernement français a lancé le 11 juillet. Ces partenariats marquent la volonté de construire dans un esprit fédérateur une réponse d'excellence : innovante technologiquement, solide sur le plan technique et financier, concertée localement, maîtrisée et ambitieuse pour la France en termes industriels.

Initiateur du projet global et fondateur du consortium, EDF Énergies Nouvelles structure et fédère les partenariats, assure l'animation de la future entité et la coordination des réponses à l'appel d'offres. En tant qu'acteur international majeur des énergies renouvelables, le Groupe apporte son expertise technologique, industrielle et financière, et son expérience de l'*offshore* à travers deux projets en construction à l'étranger. Le Groupe détiendra une participation majoritaire dans la société mère du consortium.

Des acteurs expérimentés pour 5 projets d'excellence

Le consortium fédère et associe trois partenaires développement, opérateurs expérimentés et reconnus : Nass&Wind Offshore, Poweo ENR, et wpd Offshore. Détenteurs de projets très avancés dans les zones maritimes sélectionnées par le gouvernement français, ils poursuivront le développement, assureront la conduite des études environnementales et la mise en œuvre de la concertation locale. Au nombre de cinq, les projets présentés par le consortium seront portés par cinq sociétés dédiées, détenues majoritairement par la société mère aux côtés des partenaires stratégiques de développement.

Une technologie de pointe au cœur d'un projet industriel ambitieux

Pierre angulaire du projet global, l'accord du consortium avec Alstom, pour la fourniture en exclusivité d'éoliennes offshore de nouvelle génération, est un choix très structurant pour la création d'une filière industrielle française. La mise sur le marché en 2014 d'un nouvel équipement innovant et aux performances inédites, sera l'occasion unique de concevoir de toute pièce une éolienne de technologie française, fabriquée et assemblée sur le territoire national. Sous réserve de disposer d'un volume suffisant, Alstom prévoit en effet d'implanter en France un pôle industriel et technologique comprenant des unités de fabrication de générateurs, pales et nacelles, qui sera le cœur d'un vaste écosystème économique et scientifique, faisant appel à de nombreux sous-traitants industriels français et faisant l'objet de partenariats technologiques avec plusieurs organismes. Près de 200 fournisseurs du secteur de l'éolien *offshore* sont impliqués dans ce projet.

Les six acteurs unissent leurs savoir-faire complémentaires pour bâtir des réponses solides, qui pourront donner naissance à une filière industrielle française compétitive et créatrice d'emplois.

2.5 EDF Énergies Nouvelles Réparties entre en négociation exclusive avec PERCEVA Capital en vue de céder le contrôle de la société Supra SA

EDF Énergies Nouvelles Réparties (EDF ENR) a annoncé le 29 juillet 2011 être entrée en négociation exclusive avec PERCEVA Capital dans le cadre de l'étude de la cession d'un bloc de contrôle majoritaire de la société Supra SA (société cotée sur Euronext Paris-Compartiment C), dont l'activité principale est la conception, la production et la distribution de produits de chauffage, notamment à bois. EDF ENR détient aujourd'hui 81,3 % du capital de la société Supra SA.

Le projet de PERCEVA Capital est de soutenir le plan stratégique de la société Supra SA, visant à confirmer le leadership de l'entreprise sur son marché tant en France qu'à l'export, en s'appuyant sur l'équipe de direction de la société.

PERCEVA Capital propose d'acheter à EDF Énergies Nouvelles Réparties 58% des titres de la société Supra SA à un prix par action égal à 10,88€, EDF ENR devenant actionnaire minoritaire de la société Supra SA via le véhicule de reprise auquel elle apporterait en nature le solde de sa participation dans Supra sur la base du même prix de 10,88 € par action.

La proposition de PERCEVA sera soumise prochainement à la consultation des instances représentatives du personnel de la société Supra SA. La réalisation de cette opération serait en outre soumise à des conditions suspensives, notamment à l'approbation des autorités françaises compétentes. A l'issue de ces opérations, un projet d'offre publique d'acquisition simplifiée, portant sur les titres des actionnaires minoritaires de la société Supra SA, serait déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers à un prix par action égal à 10,88€.

3 RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2011

Le rapport financier semestriel 2011 d'EDF Énergies Nouvelles, rendu public le 28 juillet auprès de l'AMF, est disponible sur le site Internet d'EDF Énergies Nouvelles (<http://www.edf-energies-nouvelles.com/fr/finance>, rubrique « Publications financières »).

Le communiqué de presse en date du 28 juillet 2011 relatif à l'information financière semestrielle d'EDF Énergies Nouvelles est reproduit ci-dessous, à l'exception des annexes. La version intégrale du communiqué de presse est disponible sur le site Internet d'EDF Énergies Nouvelles (<http://www.edf-energies-nouvelles.com/fr/finance>, rubrique « Communiqués »).

Résultats semestriels en forte croissance

- Performance financière
 - Chiffre d'affaires : + 4,1 % à 567,1 millions d'euros
 - EBITDA : + 21,4 % à 205 millions d'euros
 - Résultat net, part du Groupe : + 7,8 % à 41,6 millions d'euros
- Très bonne performance de l'activité Production (chiffre d'affaires en hausse de 41,3 % à périmètre et taux de change constant)
- DVAS : baisse de l'activité comme annoncé après une année 2010 exceptionnelle
- Énergies Réparties : activité pénalisée par les évolutions et incertitudes réglementaires
- Forte croissance des capacités en exploitation et en construction
 - 5 161,7 MW bruts (3 737 MW nets) en service ou en construction au 30 juin 2011, soit 650 MW bruts (401,8 MW nets) de plus qu'au 31 décembre 2010
 - Plus de 1 600 MW bruts (986 MW nets) en construction

Le Conseil d'administration d'EDF Energies Nouvelles, réuni le 27 juillet 2011 sous la présidence de M. Pâris Mouratoglou, a arrêté les comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre de l'année 2011.

Comptes consolidés (en millions d'euros)	S1 2010	S1 2011	Variation
Chiffre d'affaires	545,0	567,1	+ 4,1 %
EBITDA	168,9	205,0	+ 21,4 %
Résultat opérationnel	100,2	121,4	+ 21,2 %
Résultat financier/ (charge)	(59,9)	(86,6)	-
Résultat net consolidé, part du Groupe	38,6	41,6	+ 7,8 %

ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

Au 30 juin 2011, la capacité installée du Groupe s'élève à 3 485,7 MW bruts et 2 751 MW nets. La capacité en construction atteint, quant à elle, 1 676 MW bruts (986 MW nets) au 30 juin 2011.

Au 30 juin 2011, la capacité en service ou en construction s'élève ainsi à 5 161,7 MW bruts (3 737 MW nets), ce qui correspond à une augmentation de 650 MW bruts (401,8 MW nets) par rapport au 31 décembre 2010.

Par filière et par pays, la répartition des capacités en exploitation et en construction du Groupe est la suivante :

(en MW)	EN EXPLOITATION				EN CONSTRUCTION	
	31 déc. 2010		30 juin 2011		30 juin 2011	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Éolien						
France	389,1	355,4	389,1	365,4	47,0	35,2
Portugal	495,8	302,9	495,8	302,9	-	-
Grèce	251,4	232,1	253,9	233,9	98,0	98,0
Italie	365,0	182,5	365,0	182,5	122,0	98,0
Royaume-Uni	227,2	163,2	233,7	166,5	242,0	121,0
Belgique	30,0	5,5	30,0	5,5	295,2	54,0
Allemagne	7,6	7,6	7,6	7,6	-	-
Turquie	128,3	51,9	128,3	51,9	205,8	66,7
États-Unis	961,1	878,1	1 013,6	930,6	255,5	255,5
Canada	-	-	-	-	230,0	155,0
Mexique	67,5	67,5	67,5	67,5	-	-
Total Éolien	2 922,9	2 246,7	2 984,5	2 314,2	1 495,5	883,4
Solaire						
France	70,2	69,4	96,4	94,9	133,9	60,8
Italie	90,8	70,3	118,2	90,2	3,9	2,0
Espagne	35,3	22,7	35,3	22,7	13,1	11,8
Grèce	6,0	6,0	6,0	6,0	1,1	1,1
États-Unis	6,1	6,1	6,1	6,1	10,1	10,1
Canada	58,7	58,7	58,7	58,7	11,8	11,8
Total Solaire	267,1	233,2	320,7	278,6	174,0	97,6
Total autres filières	232,6	183,3	180,5	158,1	6,5	5,1
Total Groupe	3 422,6	2 663,2	3 485,7	2 751,0	1 676,0	986,0

Éolien

La capacité éolienne du Groupe s'élève à 2 984,5 MW bruts au 30 juin 2011. Les mises en service ont eu lieu aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Grèce au cours du premier semestre.

Le Groupe dispose par ailleurs de 1 495,5 MW bruts en cours de construction au 30 juin 2011. Cette forte progression par rapport au 31 décembre 2010 vient du démarrage de chantiers d'envergure dans de nombreux pays. Le Groupe a ainsi lancé la construction de 651 MW sur le seul premier semestre en particulier au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Turquie.

Solaire

La capacité solaire en exploitation s'élève à 320,7 MWc bruts au 30 juin 2011. Le Groupe a mis en service 27,4 MWc en Italie et 26,2 MWc en France, dont la centrale de Boulloc (10,2 MWc) et une tranche de 12 MWc du parc de Saint-Symphorien.

La capacité solaire en construction s'élève à 174 MWc bruts au 30 juin 2011, dont 123,3 MWc ont été lancés au cours du premier semestre. Les chantiers solaires se situent au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grèce et en Italie.

Autres filières

Les capacités en exploitation des autres filières s'élèvent à 180,5 MW bruts au 30 juin 2011 à comparer à 232,6 MW au 31 décembre 2010. Le semestre a été marqué par la cession des centrales hydrauliques d'Ogosta et de Pirin-Spanchevo (54 MW au total) en Bulgarie.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 s'élève à 567,1 millions d'euros, en hausse de 4,1 % par rapport au 30 juin 2010. A taux de change constant, il progresse de 5,5 % à 575,2 millions d'euros.

Par zone géographique, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	S1 2010	S1 2011	<i>Variation</i>
Europe	428,3	433,8	+ 1,3 %
Amériques	116,7	133,3	+ 14,2 %
TOTAL	545,0	567,1	+ 4,1 %

Par activité, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	S1 2010	S1 2011	<i>Variation</i>
Production	219,4	278,5	+ 26,9 %
Exploitation-Maintenance	31,4	27,4	- 12,7 %
DVAS*	177,2	148,3	- 16,3 %
Énergies réparties	117,0	112,9	- 3,5 %
TOTAL	545,0	567,1	+ 4,1 %

* Développement-Vente d'Actifs Structurés

Le chiffre d'affaires de l'activité **Production** s'établit à 278,5 millions d'euros en forte hausse de 26,9 %. Cette progression a été portée par la production éolienne, qui a bénéficié de l'effet année pleine des mises en service réalisées en Europe et au Mexique en 2010. Les conditions de vent ont été normales dans toute la zone, à l'exception toutefois de l'Europe du nord où les conditions historiquement défavorables constatées en 2010 ont continué au premier semestre 2011.

La croissance de l'activité s'explique également par la très bonne performance de la production solaire qui a plus que triplé au cours du premier semestre grâce aux nombreuses mises en service intervenues en France, en Italie, au Canada et en Espagne en 2010 et au premier semestre 2011. Les conditions d'ensoleillement ont également été particulièrement favorables au second trimestre 2011.

Toutefois, la Production a été pénalisée par la cession des centrales thermiques et de cogénération l'an passé et des centrales hydrauliques en début d'année. Hors impact de ces cessions et à taux de change constant, le chiffre d'affaires de l'activité Production progresse de 41,3 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Exploitation-Maintenance** s'élève à 27,4 millions d'euros à comparer à 31,4 millions d'euros. Cette légère baisse conjoncturelle s'explique par l'expiration de certains contrats outre-Atlantique.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Développement-Vente d'Actifs Structurés (DVAS)** s'élève à 148,3 millions d'euros contre 177,2 millions d'euros au 30 juin 2010. Le Groupe, qui avait connu des ventes record en 2010, a cédé au premier semestre deux centrales solaires (13,8 MWc au total) en France et deux autres centrales (5,9 MWc) aux États-Unis. Par ailleurs, comme annoncé lors des résultats annuels, l'essentiel des ventes de DVAS sera réalisé au second semestre.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Énergies Réparties** s'inscrit en légère baisse de 3,5 % à 112,9 millions d'euros. L'activité ventes de systèmes solaires progresse de 8,8 %. La bonne performance de l'activité de ventes aux professionnels (B2B), qui a bénéficié des nombreuses commandes en fin d'année 2010 aux anciens tarifs, a permis de compenser le fort ralentissement des ventes aux particuliers (B2C). Ce ralentissement du B2C s'explique à la fois par la forte baisse de 20 % des tarifs annoncée en mars 2011 et par l'attentisme des consommateurs quant à leur décision d'installations de systèmes solaires. Par ailleurs, le chiffre d'affaires des activités périphériques d'appareils de chauffage à bois et de pompes à chaleur (Supra et Ribo) s'est quant à lui inscrit en retrait par rapport à l'an passé. L'activité de Supra a notamment été pénalisée par une gamme de produits vieillissants, les nouveaux produits ne devant être commercialisés qu'à partir du mois de juillet.

EBITDA¹

L'Ebitda du Groupe s'élève à 205,0 millions d'euros, en hausse de 21,4 % par rapport au premier semestre 2010. A taux de change constant, il progresse de 24 %.

- En **Europe**, l'Ebitda s'établit à 128,4 millions d'euros contre 128,2 millions d'euros un an auparavant. L'Ebitda de la zone a été soutenu par la progression de la production éolienne et solaire grâce aux mises en service intervenues en 2010 et au premier semestre 2011. Cependant, la croissance de l'Ebitda a été limitée par la baisse des ventes dans l'activité DVAS qui avaient été particulièrement importantes au premier semestre 2010, ainsi que par la détérioration des résultats des activités Énergies Réparties.
- Dans la zone **Amériques**, l'Ebitda s'élève à 76,6 millions d'euros en hausse de 88,2 % par rapport au 30 juin 2010. Cette forte croissance résulte de l'augmentation soutenue de l'activité Production, qui a bénéficié de l'effet année pleine de la mise en service des centrales solaires au Canada et de la centrale éolienne de la Ventosa au Mexique ainsi que de l'acquisition de la centrale de biogaz de Beacon aux États-Unis. La zone bénéficie également d'un retour à la normale des conditions de vent alors que celles-ci avaient été particulièrement défavorables l'an passé.

Le **résultat opérationnel** s'élève à 121,4 millions d'euros en augmentation de 21,1 % par rapport à l'an passé. Les dotations aux amortissements ressortent en hausse de 21,8 %, en ligne avec le rythme des mises en service du Groupe.

Le **résultat financier** est une charge de 86,6 millions d'euros contre 59,9 millions d'euros il y a un an. Cette variation de 26,7 millions d'euros s'explique principalement par la hausse

¹ L'EBITDA correspond au résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, subventions d'investissement et pertes de valeurs.

de 28,2 millions d'euros de la charge d'intérêt nette de placement relative à l'impact des mises en service éoliennes et solaires réalisées par le Groupe.

La **charge d'impôt** s'élève à 4,6 millions d'euros, soit un taux effectif de 13,2 %. Ce faible taux d'imposition reflète principalement :

- l'utilisation par le Groupe de crédits d'impôts significatifs en Italie, aux États-Unis et au Canada ;
- des cessions d'actifs (centrales hydrauliques) réalisées au premier semestre ayant bénéficié d'un régime fiscal de faible imposition ;
- des baisses de taux d'imposition en Grèce, au Royaume-Uni et au Canada.

Le **résultat net part du Groupe** s'inscrit en hausse de 7,8 % à 41,6 millions d'euros par rapport au 30 juin 2010.

CASH FLOW

Le **cash-flow opérationnel** dégagé sur le semestre s'élève à 123,1 millions d'euros et représente 60 % de l'Ebitda.

Le **Besoin en Fonds de Roulement** augmente de 185 millions en raison principalement du paiement à l'avance de turbines pour le projet de Merricourt (150 MW), des DVAS en cours de construction pour lesquels le chiffre d'affaire et la marge seront en grande partie dégagés au deuxième semestre, ainsi que des revenus non encore encaissés sur des projets cédés dans le cadre de l'activité de DVAS.

Les **investissements** s'élèvent à 450,9 millions d'euros au 30 juin 2011. Ils sont répartis équitablement entre l'éolien et le solaire photovoltaïque. La saisonnalité sur les investissements se confirme avec une grande partie des investissements attendue au second semestre.

STRUCTURE FINANCIÈRE

Au 30 juin 2011, les **capitaux propres** consolidés s'élèvent à 1 561,7 millions d'euros contre 1 563 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette diminution s'explique principalement par l'impact des conversions de taux de change constaté au 30 juin 2011.

L'**endettement financier net** du Groupe s'établit à 4 161,2 millions à comparer à 3 644,7 millions d'euros au 31 décembre 2010.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

STRUCTURE DU CAPITAL

- Le 8 avril 2011, le Conseil d'Administration d'EDF Énergies Nouvelles a pris connaissance de la décision d'EDF de déposer une offre publique sur l'entreprise. Dans le cadre de cette offre, EDF a proposé aux actionnaires d'EDF Énergies Nouvelles 40 euros par action EDF EN ou 13 actions EDF contre 11 actions EDF EN. Le 9 mai, le Conseil d'Administration d'EDF EN a approuvé l'offre à l'unanimité. Au cours de cette offre, qui s'est clôturée le 16 juin 2011, EDF a acquis 26 120 745 actions EDF EN dans le cadre de la branche achat de l'offre et 10 107 686 actions EDF EN dans le cadre de la branche échange de l'offre, détenant ainsi 96,71 % du capital d'EDF EN. EDF a sollicité auprès de l'AMF la mise en œuvre d'un retrait

obligatoire des actions résiduelles, pour un prix correspondant au prix de l'offre publique simplifiée d'achat, soit 40 euros par action EDF EN.

ACTIVITÉS ÉOLIENNES

- Au Canada, EDF Énergies Nouvelles a acquis les 30 % détenus par Renewable Energy Systems Canada Inc (RES Canada) dans la société Saint-Laurent Énergies (SLE) et dans les sept projets éoliens développés par SLE au Québec totalisant 1 003 MW. A l'issue de l'opération, EDF EN Canada détient 100 % de SLE.
- Au Mexique, EDF Énergies Nouvelles a finalisé un accord avec Eolia Renovables de Inversiones, un important producteur européen indépendant d'électricité éolienne et solaire, portant sur l'acquisition de deux projets éoliens d'une capacité totale de 324 MW. Ces deux projets, en cours de développement, sont situés au sud du Mexique, dans la région très ventée d'Oaxaca, où EDF EN Mexico exploite déjà le parc éolien de La Mata La Ventosa (67,5 MW). La construction de ces projets devrait être lancée rapidement afin d'être achevée en 2012 pour le premier et en 2013 pour le deuxième.
- Aux États-Unis, enXco a lancé une procédure judiciaire dans le but de contester la notification d'annulation du contrat relatif au projet éolien clés en main de Merricourt reçue le 1^{er} avril 2011 de Northern States Power Co., une filiale du groupe américain Xcel Energy.
- EDF Énergies Nouvelles a constitué avec DONG Energy, Nass&Wind Offshore, Poweo ENR, wpd Offshore et Alstom un consortium permettant d'unir leurs expertises et leurs capacités d'investissement pour répondre à l'appel d'offres « éolien offshore » que le Gouvernement français a lancé le 11 juillet. Ces partenariats marquent la volonté de construire dans un esprit fédérateur une réponse d'excellence : innovante technologiquement, solide sur le plan technique et financier, concertée localement, maîtrisée et ambitieuse pour la France en termes industriels.
- EDF Énergies Nouvelles a signé un nouvel accord-cadre avec Vestas portant sur la fourniture d'éoliennes terrestres. Cet accord permet au Groupe de sécuriser une part significative de ses besoins d'approvisionnement pour des volumes pouvant potentiellement dépasser 1 000 MW sur trois ans. Il couvrira les projets développés en Europe comme en Amérique du Nord. Dans cet accord-cadre, Vestas s'engage sur des prix et conditions favorables pour des livraisons sur la période 2012-2014. En contrepartie, EDF Énergies Nouvelles s'engage à équiper d'éoliennes Vestas au moins 50 % de ses projets en développement en Europe et au moins 30 % de ceux en développement aux États-Unis pour lesquels l'approvisionnement n'a pas encore été sécurisé.

ACTIVITÉS SOLAIRES

- Aux États-Unis, enXco, la filiale américaine d'EDF Énergies Nouvelles, a signé en juin 2011 un contrat de vente d'électricité avec la compagnie américaine San Diego Gas and Electric (SDG&E). D'une durée de 25 ans, ce contrat de vente d'électricité porte sur l'électricité produite par la future centrale solaire de Catalina, 130 MWc, située en Californie. La mise en service de cette centrale devrait s'étaler de fin 2012 à mi-2013.

EDF ÉNERGIES NOUVELLES REPARTIES

- En avril 2011, EDF Énergies Nouvelles a annoncé la signature d'un protocole d'intention portant sur la cession au groupe Total des 50 % détenus par EDF Énergies Nouvelles Réparties dans la société Tenesol. Cette cession porte sur l'ensemble des activités de la société Tenesol à l'exception de l'activité Outre-Mer.

4 RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT D'EDF ÉNERGIES NOUVELLES

A la date du présent document, à la suite de l'offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange initiée par EDF, l'actionnariat de la Société se répartit comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
EDF Développement Environnement	38 784 196	50,00 %
EDF	36 228 443	46,71 %
Sous total groupe EDF	75 012 639	96,71 %
Public (y compris salariés)	2 552 777	3,29 %
Total	77 568 416	100 %

5 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la date du présent document, la composition du Conseil d'administration d'EDF Énergies Nouvelles est la suivante :

Nom Fonction Age Nombre d'actions au 31 juillet 2011	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Echéance du mandat (Assemblée générale)
Pâris Mouratoglou ¹ Président du Conseil d'Administration 70 ans Aucune action	13 septembre 1990	26 mai 2010	Assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015
Société Internationale d'Investissements Financiers (SIIF) ¹ représentée par Catherine Mouratoglou 67 ans SIIF : aucune action Mme Mouratoglou : aucune action	30 juin 2000	26 mai 2010	Assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015
Stéphane Tortajada ² Administrateur 38 ans Aucune action	15 septembre 2010	15 septembre 2010	Assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013
Elie Cohen ³ Administrateur 61 ans 1 action	18 septembre 2006	1er décembre 2006	Assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2011
Pierre Richard ³ Administrateur 70 ans Aucune action	18 septembre 2006	1 ^{er} décembre 2006	Assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2011
EDEV ² Administrateur représenté par M. Olivier Petros 55 ans EDEV : 38 784 195 actions M. Petros : aucune action	11 octobre 2000	30 mai 2007	Assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2012
Jean Thomazeau ¹ Administrateur 71 ans Aucune action	29 novembre 2005	27 mai 2009	Assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Jean-Louis Mathias ² Administrateur 63 ans 1 action	26 janvier 2007	14 janvier 2011	Assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015
Yves Giraud ² Administrateur 50 ans Aucune action	7 avril 2011	7 avril 2011	Assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2012

¹ Membres dont les candidatures ont été proposées par le Groupe Mouratoglou.

² Membres dont les candidatures ont été proposées par le Groupe EDF.

³ Administrateurs indépendants.

L'assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2011 a décidé de ratifier les cooptations de MM. Stéphane Tortajada, Jean-Louis Mathias et Yves Giraud en qualité d'administrateurs.

6 MODIFICATIONS STATUTAIRES - DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2011 a modifié l'article 15.2 des statuts concernant les décisions du Conseil nécessitant une majorité qualifiée.

La disposition relative à la nécessité d'une majorité qualifiée au Conseil pour la révocation du Directeur Général avant le 31 décembre 2009 a été supprimée car devenue sans objet. En outre, il est désormais prévu que l'ensemble des investissements en Amérique du Nord (et non plus seulement ceux effectués aux États-Unis) ne nécessiterait plus de majorité qualifiée au Conseil.

7 PACTE D'ACTIONNAIRES

Le pacte d'actionnaires conclu le 11 octobre 2010 entre EDF, EDEV, M. Pâris Mouratoglou et la Société Internationale d'Investissements Financiers (SIIF) (tel que décrit au paragraphe 18.4 du Document de Référence) a pris fin à la suite de l'apport à l'offre publique d'EDF de la totalité des actions de la Société détenues par M. Pâris Mouratoglou et SIIF.

Par ailleurs, Monsieur Pâris Mouratoglou est désormais lié, à l'égard d'EDF et d'EDEV, par un engagement de non-concurrence conclu le 8 avril 2011 dont la durée est de (i) 24 mois si Monsieur Pâris Mouratoglou quitte la présidence du conseil d'administration d'EDF Énergies Nouvelles de sa propre initiative avant le 1er janvier 2014, (ii) 12 mois si Monsieur Pâris Mouratoglou quitte la présidence du conseil d'administration d'EDF Énergies Nouvelles de sa propre initiative après le 1er janvier 2014, et (iii) 6 mois si le départ de Monsieur Pâris Mouratoglou de la présidence du conseil d'administration d'EDF Énergies Nouvelles n'est pas à son initiative, quelle que soit sa date. Il a été convenu que pendant la durée de l'engagement de non-concurrence, Monsieur Pâris Mouratoglou recevra d'EDF et/ou d'EDEV une indemnité égale à 50 % de sa dernière rémunération annuelle au titre de ses fonctions de Président du conseil d'administration d'EDF Énergies Nouvelles.

8 ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ RELATIVE AU PRÉSENT DOCUMENT

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que le présent document, qui a été déposé le 2 août 2011 auprès de l'Autorité des marchés financiers, qui incorpore par référence le document de référence déposé auprès de l'AMF le 8 avril 2011 sous le numéro D.11-0260 ainsi que le document établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF dans le cadre de l'offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange initiée par EDF (tel que mis à la disposition du public le 26 mai 2011), et qui sera diffusé le 2 août 2011, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par l'Instruction 2006-07 du 25 juillet 2006, dans le cadre du retrait obligatoire initié par EDF et visant les actions EDF Énergies Nouvelles.

Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

La Défense, le 2 août 2011

M. Pâris Mouratoglou
Président du Conseil d'administration

M. David Corchia
Directeur Général